

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 11 septembre 2017 à 18 h 15 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absences

Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Caserne de Johnville, construction d'un bâtiment accessoire, adjudication d'un contrat.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-09-0658-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) **Période de questions.**

Aucune.

4) Caserne de Johnville, construction d'un bâtiment accessoire, adjudication d'un contrat.

Résolution 2017-09-0659-A

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le terrain de la caserne de Johnville, il s'avère que les soumissions déposées sont incomplètes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE le présent appel d'offres est annulé;

QUE le directeur de la sécurité publique est autorisé à préparer un nouvel appel d'offre en s'assurant que tous les documents exigés par la réglementation d'urbanisme soient demandés aux soumissionnaires;

QUE le nouvel appel d'offres soit fait sur invitation auprès de 3 entrepreneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-09-0660-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier